

AVIS N° 2025/07/03-16

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 03 juillet 2025, sous la présidence de M. Éric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu la demande de subvention déposée par la cellule de Culture Scientifique et Technique de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (CST - DRV) ;

MANIFESTATION

« Cordée de la réussite "Apprentis Chercheurs" »

Les membres de la Commission de la Recherche approuvent les demandes de subventions et le plan de financement proposés par la cellule de Culture Scientifique et Technique de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (CST - DRV) pour la manifestation « Cordée de la réussite "Apprentis Chercheurs" », tels que définis en annexe.

Cet avis est émis à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 19

Présents ou représentés : 32

Fait à Marseille, le 03 juillet 2025,



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH

Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financier	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €
DRV	CST Cellule de la Culture Scientifique et Technique	BELLIER Olivier	<p>Cordée de la réussite "Apprentis Chercheurs"</p> <p>Apprentis Chercheurs (AC) permet l'accueil de binômes collégien/lycéen dans des laboratoires de recherche durant 8 à 10 demi-journées sur l'année. Les jeunes mènent un projet de recherche sous l'encadrement d'un ou plusieurs scientifiques. Ils s'initient à la démarche scientifique et découvrent les métiers de la recherche. En fin d'année, chaque binôme présente ses travaux à l'oral lors du Congrès des AC de Marseille, événement public organisé à l'université. Les AC sont volontaires, les encadrants les choisissent sur la base de lettres de motivation sans critères de niveau scolaire. L'Arbre des Connaissances (ADC) coordonne la mise en œuvre du dispositif. L'ADC accompagne également les actes.</p> <p>Dates : 01/09/2025 au 31/08/2026</p>	Région Sud PACA	2 000	48 102	<p>Région Sud PACA : 2 000 (s)</p> <p>Rectorat Aix Marseille (répartition non définie)</p> <p>DREETS PACA (répartition non définie)</p> <p>ANCT (répartition non définie)</p> <p>Bénévolat : 28 602 (s)</p> <p>Mise à disposition du matériel : 9 500 (s)</p>